



## BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 100 000 €	Forfait de 6 000 €
100 001 € à 150 000 €	6 %
150 001 € à 200 000 €	5,5 %
200 001€ à 250 000 €	5,2 %
250 001€ à 300 000 €	4,9 %
300 001 € à 400 000 €	4,5 %
400 001 € à 500 000 €	4 %
Au-dessus de 500 000 €	3,5%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

## HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m <sup>2</sup> selon zone concernée * + 3 €/m <sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux

\* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m<sup>2</sup>
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m<sup>2</sup>
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m<sup>2</sup>